

OFFRE D'EMPLOI

Le Conseil départemental recrute par voie statutaire ou contractuelle

CHEF DE SERVICE DU SITE D'ACTION MEDICO SOCIALE DE CHAMÉANE (NEVERS)

**Grades cibles : attachés territoriaux ou conseillers socio-éducatif
Ouvert aux agents du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs**

Le poste est défini sur le grade de : tous les grades du cadre d'emploi

Une évolution du poste dans le grade supérieur : attachés principaux ou conseiller socio-éducatif supérieur est possible

Finalité du poste

Assurer la responsabilité générale du management, du pilotage de l'organisation et de la supervision des activités au quotidien du site d'action médico-sociale pour mener dans les meilleures conditions la politique départementale de solidarité en faveur des usagers relevant du périmètre géographique du site, étant entendu que le site porte le dispositif de prise en charge des mineurs non accompagnés

Veiller au respect du cadre institutionnel et des procédures au sein du site en vue de garantir la mise en œuvre des politiques publiques relevant des directions du siège

Assurer et développer au niveau local, la relation avec les partenaires en vue d'affirmer le rôle du Conseil Départemental comme chef de file de l'action sociale.

Intitulé du poste / fonction : chef de service de site

Direction Générale Adjointe : des Solidarités, de la Culture et du Sport

Direction : du Développement Social Local

Service : site d'action médico-sociale de Chaméane

Résidence administrative : Nevers

Description des missions et activités (opérations à réaliser pour chaque mission) :

Missions du poste	Temps de travail consacré (% temps de travail global)	Collègue(s) effectuant les mêmes activités ou en capacité à assurer un remplacement/soutien en OUI / NON	Autres Services participant à l'activité (Même pôle ou dans un autre pôle)
<p>Missions :</p> <p>Management de l'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrer, piloter les équipes, -Accompagner la diffusion et contribuer à l'appropriation des orientations de la politique départementale de la solidarité et des priorités institutionnelles par les agents -Superviser les activités quotidiennes du site (planification et répartition de la charge de travail) afin de garantir la continuité, la qualité et la réactivité du service apporté aux usagers - Définir les objectifs prioritaires et les évaluer - Mettre en œuvre et utiliser les outils de pilotage harmonisés au plan départemental <p>Conseil technique, management opérationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir la qualité des interventions individuelles et collectives auprès des usagers -Prendre des décisions individuelles par délégation (politiques lutte contre les exclusions, protection de l'enfance, gérontologie, handicap...) - Accompagner les équipes dans la mise en œuvre opérationnelle de nouveaux dispositifs ou réglementation en lien avec les directions et services concernés <p>Développement social local et transversalité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'équipe pluridisciplinaire dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet social de territoire - Favoriser le développement d'actions collectives sur le territoire en lien avec les partenaires et en accompagnement méthodologique des agents -Contribuer au sein de l'équipe de cadres à l'enrichissement des réflexions et des projets conduits au sein de la direction, de la DGA, de la collectivité <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de la transversalité des interventions auprès des usagers et des partenaires notamment dans le cadre de la prise en charge de la spécificité du site par rapport à l'accueil de jeunes migrants - Suivi et évaluation des interventions individuelles et collectives - Pertinence de l'analyse des besoins du public et des réponses adaptées 		<p>Sur les absences, mutualisation avec d'autres chefs de site</p>	

<p>- Evolution des pratiques professionnelles de l'ensemble de l'équipe notamment au regard de la montée en charge de certains dispositifs (dont MNA)</p> <p>Responsabilités :</p> <p>Relatives aux usagers</p> <ul style="list-style-type: none">- Prendre les décisions relatives aux demandes présentées par les usagers et gestion des fonds afférents- Préparer la prise de décision des instances locales ou départementales quand la décision ne lui est pas déléguée- Organiser la continuité du service- Participer à l'analyse des besoins et à l'évaluation de l'impact des actions individuelles et collectives <p>Relatives aux équipes</p> <ul style="list-style-type: none">- Encadrer hiérarchiquement les agents en lien avec l'adjoint spécialisé dans la protection de l'enfance- Organiser le fonctionnement du site et accompagner l'évolution des pratiques professionnelles des agents encadrés- Proposer des outils méthodologiques- Réaliser l'évaluation des personnels- Participer à l'analyse des besoins en formation- Assurer l'encadrement technique et le conseil technique- Suivre et analyser les éléments d'activités <p>Relatives à l'institution</p> <ul style="list-style-type: none">- Contribuer à l'observation sociale et médico-sociale et à la réalisation de diagnostics- Produire l'analyse de l'activité du site <p>Relatives aux partenaires</p> <ul style="list-style-type: none">- Assurer la représentation de la collectivité dans les instances locales			
---	--	--	--

<p><u>Missions annexes : (exercées par l'agent, mais non liées au poste)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Missions de correspondant <ul style="list-style-type: none"> - Informatique - Contributeur Intranet - Référent COM Interne - Budget <p>Autre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Autres missions assurées <ul style="list-style-type: none"> - Référent sécurité - Tuteur (stagiaire, emploi avenir) - Formateur - Contributeur Nièvre 2021 - Agenda 21 			
--	--	--	--

Connaissances/compétences requises :

Autres :

- Niveau requis : **BAC + 3 à BAC + 5 DANS LE DOMAINE MEDICO-SOCIAL de préférence**
- Formations et qualifications nécessaires (permis, habilitations, autorisations de conduite nécessaires, ...) :
 - formation cadre ASE acquise ou à acquérir
 - permis de conduire indispensable
- Connaissances / compétences requises :
 - **Savoirs :**
 - Maîtrise des dispositifs de l'aide sociale à l'enfance et de la prévention
 - Connaissance des politiques sociales et maîtrise des dispositifs d'aide et d'action médico-sociale.
 - Connaissance des pratiques professionnelles dans le domaine social (au sens large),
 - Connaissance du fonctionnement des collectivités et notamment l'institution départementale
 - Connaissance du réseau des acteurs institutionnels, des partenaires publics, associatifs...
 - **Savoir faire** (compétences techniques) :
 - Capacité pédagogique et d'animation d'une équipe pluridisciplinaire.
 - Maîtrise de la méthodologie de projet
 - Capacité à travailler en réseau, à mobiliser les partenaires tant sur le plan des situations individuelles que dans une démarche projet
 - Animation de réunions
 - **Savoir être** (qualités relationnelles / d'encadrement) :
 - Capacité à diriger une équipe
 - Capacité à déléguer
 - Aptitude à la relation et au travail en équipe,
 - Goût pour l'initiative et aptitude à la prise de décision
 - Réactivité, Disponibilité

Particularités du poste

- ouvre droit à une NBI : non oui
- horaires particuliers : **réunion en soirée possible et traitement des urgences dans le champ de la protection de l'enfance**
- astreintes et/ou permanences : **non mais interventions sur les autres sites pour assurer la permanence de la réponse.**
- déplacements (estimer le kilométrage annuel) : **10000 Kms, voitures de service sur le site pour l'ensemble de l'équipe**
- risques professionnels - engins et produits utilisés :
 - unités de travail concernées en référence au document des risques :

Le poste est-il compatible avec un temps partiel non oui

si oui, jusqu'à quel taux ?

si non, pourquoi ? (il convient de préciser si l'incompatibilité est temporaire ou non)

Les missions exercées nécessitent un temps complet dans la durée

Télétravail : non

Métiers pouvant être télétravaillés : tout métier comportant des tâches administratives ou de gestion "regroupables" sur au moins 4 heures par semaine est considéré comme pouvant être télétravaillé.

Quelles sont les missions du poste compatibles avec du télétravail, pour quelle durée hebdomadaire (1 ou 2 jours) ?

Missions non compatibles

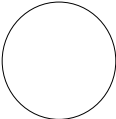
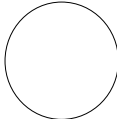
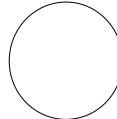
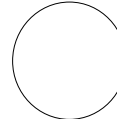
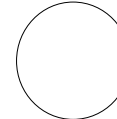
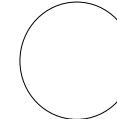
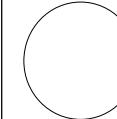
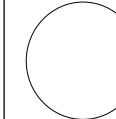
堡 POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE ET LIAISONS FONCTIONNELLES

- supérieur hiérarchique : Directrice du développement social local
- nombre d'agents encadrés : 22
- liaisons :
 - internes : DGA SCS, autres services /directions de l'Institution
 - élus du Conseil Départemental : oui
 - externes :
 - usagers : oui
 - partenaires : institutionnels et associatifs
 - élus : oui

堡 MOYENS MATERIELS

Equipement du poste de travail :

Equipements de protection individuelle (EPI) devant être portés :

								E.P.I. spécifiques
Vêtement de travail	Casque	Lunette / visière	Protections auditives	Protections respiratoires	Gants	Harnais	Chaussures	Autres*

* A préciser ci-dessous :

Equipement informatique :

Logiciels utilisés						
WORD	EXCEL	Internet	Messagerie	Frais de déplacement	Power Point	Autres (préciser)
non <input checked="" type="radio"/> oui	non <input checked="" type="radio"/> oui	non oui <input checked="" type="radio"/>	non <input checked="" type="radio"/> oui	non <input checked="" type="radio"/> oui	<input checked="" type="radio"/> non oui	

Véhicules : non

Les candidatures sont à adresser à

**Conseil départemental de la Nièvre
Direction des Ressources Humaines
Service des Parcours professionnels
3 rue de la Chaumière
58039 NEVERS Cédex
ou à
recrutements@nievre.fr**

avant le 1^{er} mars 2019